

ESPACE USAGER PORTAIL ASSOCIATIF

GUIDE UTILISATEUR

Sommaire

- ECRAN DE CONNEXION	р 1
- CRÉATION DE VOTRE COMPTE	р 2 - 3
- ESPACE PERSONNEL	p 4
- CHOIX DE TÉLÉSERVICE	р 5
- DEMANDE DE SUBVENTION FONCTIONNEMENT GLOBAL - PRÉAMBULE	р 6 - 7
- IDENTIFICATION	p 8-9-10
- RECAPITULATIF INFORMATIONS DEMANDEUR	p 11
- INFORMATIONS SPÉCIFIQUES	р 12-13
- BUDGET PRÉVISIONNEL	р 14
- DOMICILIATION BANCAIRE	p 15
- PIECES ADMINISTRATIVES	p 16
- RÉCAPITULATIF	р 17-18
- CONFIRMATION	р 19
- APPELS A PROJETS CULTURE - PRÉAMBULE	p 20
- APPEL A PROJETS FONDS LOCAL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE - PRÉAMBULE	p 21
- APPEL A PROJETS AVIGNON VILLE SOLIDAIRE - PRÉAMBULE	P 22
- APPELS A PROJETS ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE PRÉAMBULE	p 23
- GLOSSAIRE	p 24

ECRAN DE CONNEXION

• Voici l'écran de connexion, sur lequel vous arrivez en premier lieu après avoir saisi l'adresse ou cliqué sur le lien correspondant :

https://ma-avignon.mgcloud.fr/aides/#/avignon/connecte/dashboard/accueil



1

Cet écran vous permet de :

- Créer votre compte utilisateur
- Récupérez votre login ou mot

CRÉATION DE VOTRE COMPTE



Tous les champs avec un * sont obligatoires à renseigner

2

Validation

Votre demande de création de compte est enregistrée. Vous allez recevoir un courriel afin d'activer votre compte.

Une fois votre compte créé, un mail de confirmation sera envoyé sur votre adresse de messagerie électronique, ouvrez ce mail et cliquez sur je valide mon compte.

- Une adresse mail correspond à un seul compte et ne peut donc être utilisée pour créer un autre compte. un mail = un compte
 - Le délai de réception peut varier en fonction de votre type de messagerie et de votre connexion internet, au-delà de 5 minutes, pensez à vérifier votre dossier de SPAM ou courriers indésirables.

Si vous ne disposez pas de messagerie électronique, nous vous rappelons que vous pouvez utiliser GMAIL (google) afin d'en créer une.

Validation
Votre compte est désormais activé. Vous pouvez vous connecter au portail.

 \times

ESPACE PERSONNEL

Après avoir saisi l'adresse ou cliqué sur le lien https://ma-avignon.mgcloud.fr/aides/#/avignon/connecte/dashboard/accueil

cet écran de connexion s'affiche



PENSEZ A CHAQUE ÉTAPE A CLIQUER SUR « ENREGISTRER »

1 Retour sur votre espace personnel en cliquant sur ce bouton, à n'importe quel moment (lors d'une saisie de demande de subvention par exemple)

2 Accès aux paramètres de votre espace personnel en cliquant sur le menu « Mon compte ». C'est ici que vous allez pouvoir modifier vos données, votre mail, votre mot de passe...

3 Déposer une demande d'aide

4 Accès au suivi de vos demandes de subvention lorsque votre demande sera transmise

Vous pouvez dupliquer votre dossier ainsi l'année prochaine vous pourrez faire des modifications sans avoir à renseigner à nouveau toutes les rubriques

AFIN D'ACCÉDER AUX TÉLÉSERVICES CLIQUEZ SUR « DÉPOSER UNE DEMANDE D'AIDE »

CHOIX DU TÉLÉSERVICE

AVIGNON Ville d'exception	Espace Usagers	
Espace personnel Déposer une demande d'aide	A 0	Jacques JACQUES J.
Choix du téléservice		
Vous pouvez sélectionner un téléservice parmi la liste des téléservices disponibles.		
Recherche par libellé Q		
E Liste des téléservices		
 Demande de Subvention pour le fonctionnement global de votre association Appel à projets - Culture Appels à projets - Fonds local de prévention de la délinquance de la ville d'Avignon Appel à projets - Avignon Ville Solidaire 		
5 - Appel à projets - Délégation attractivité territoriale 5		

La fenêtre qui apparait vous laisse le choix entre 5 téléservices différents :

- Demande de subvention pour le fonctionnement global de votre association
- Appel à projets Culture
- Appel à projets Fonds local de Prévention de la Délinquance
- Appel à projets Avignon Ville
 Solidaire
- 5 Appel à projets Délégation Attractivité territoriale

En cliquant sur un téléservice, vous compléterez un dossier numérique, les différents renseignements constituent un socle commun à l'ensemble des téléservices à l'exception de quelques particularités sur les AAP culture et Attractivité Territoriale (cf p 20 et 23).

1 - DEMANDE DE SUBVENTION - FONCTIONNEMENT GLOBAL - PRÉAMBULE

Préambule

Suivant Θ

La ville d'Avignon se caractérise par la vitalité du tissu associatif. Forte de plus de 2000 associations, toutes contribuent à faire vivre et rayonner la Ville et ses quartiers. Leur action au quotidien favorise l'épanouissement individuel et le renforcement du vivre-ensemble. Elles sont source de créativité, de lien social, et d'innovation sur le territoire.

Le monde associatif est un élément fondateur du dynamisme de la Ville d'Avignon. Petites ou grandes, les associations sont des espaces de confiance d'éducation citoyenne et de solidarité, elles sont un des leviers du développement du territoire.

En ce sens, la ville d'Avignon est à l'écoute, reconnait, accompagne, soutien les associations, dont la contribution à l'intérêt général est importante. Comme chaque année, la Ville d'Avignon souhaite encourager ce dynamisme et poursuivre son accompagnement auprès des associations présentant un intérêt local, afin que chacune puisse conduire son activité, mettre en œuvre ses projets ou actions au bénéfice du plus grand nombre d'Avignonnais/es.

Subvention globale de fonctionnement :

<u>De quoi s'agit-il ?</u>: attribution d'une participation financière de la Ville aux associations œuvrant dans différents domaines (sport, culture environnement, habitat, enseignement, vie associative, actions économiques,) pour des dépenses de fonctionnement global de la structure, ou projet.

Qui peut en bénéficier ?: les associations loi 1901, associations conventionnées ou non conventionnées.

Dispositif : programmation annuelle pour les associations non conventionnées ouverte du 12 Novembre 2019 au 31 Janvier 2020, hormis pour les associations sportives, la limite du dépôt est fixée au 31 Décembre 2020.

Le versement d'une subvention à une association est soumis à un certain nombre d'attribution et d'utilisation. Les collectivités disposent d'un pouvoi discrétionnaire et se réservent le droit de l'accorder ou de la refuser.

Ainsi certaines conditions seront demandées, l'association doit :

Etre légalement déclarée (récépissé de déclaration et extrait du journal officiel).

CRITERES D'ÉLIGIBILITÉ

- Siège social à Avignon
- Mise en œuvre de l'activité sur Avignon

- Affiliation à une fédération (associations sportives)

CRITERES DE SELECTION

Structure associative :

- Vie associative démocratique
- Gestion saine et transparente
- Renouvellement des adhérents
- Renouvellement des instances

Actions/projet :

- Intérêt local
- Diversité du public
- Mutualisation des moyens humains
- Participation à la mise en œuvre des priorités municipales

DEMANDE DE SUBVENTION – FONCTIONNEMENT GLOBAL - PREAMBULE Suite

Voici la première étape concernant une demande de subvention. Ce préambule récapitule les points suivants :

- Munissez-vous de votre numéro de SIRET et de votre code NAF au préalable. En effet, les demandes de subvention sont directement liées à ces numéros et permettent une sécurisation des flux de données.

- Si vous n'avez pas de numéro SIRET, merci de vous en procurer un auprès de l'INSEE ou auprès de votre association mère.

- Liste des documents obligatoires (pour plus de simplicité, scannez les documents au préalable) :

- Charte de la Vie Associative signée
- Compte rendu en intégralité de la dernière assemblée générale
- Liste des membres du Bureau
- Compte de résultat du dernier exercice
- Bilan financier N-1
- Récépissé de déclaration d'inscription en préfecture
- Derniers statuts signés et déposés

- Lettre de demande de subvention adressée au Maire
- Budget prévisionnel de l'association
- Dernier rapport d'activité approuvé
- Rapport du commissaire au compte certifié
- Récépissé de déclaration de modification en préfecture
- N° SIREN N° SIRET
- RIB
- Descriptif détaillé du projet + Projet prévisionnel d'activité (planning / lieu de réalisation 2 pages minimum)

CLIQUEZ SUR SUIVANT POUR ACCÉDER A L'ÉTAPE SUIVANTE

DEMANDE DE SUBVENTION - IDENTIFICATION



Rubriques :

...

- 1 Généralités : Je suis... Domiciliée
- 2 Mes infos personnelles : Nom Coordonnées
- 3 Le tiers que je représente (votre association) :
 SIRET
 Raison sociale
 Site internet

CLIQUEZ SUR « SUIVANT » POUR CHOISIR VOS INFOS COMPLEMENTAIRES SUR « L'IDENTITÉ DE VOTRE TIERS »

DEMANDE DE SUBVENTION - IDENTIFICATION suite

nande de Subvention pour l	e fonctionnement global de	votre association : Informati	ons Complémentaires	Association
0	2	3		
Préambule	Votre tiers	Votre dossier	Récapitulatif	
❷ Précédent			Suivan	Rubriques :
				4 Objet de l'Association
 Informations complémentair 	es pour l'identité du tiers			
4 Objet de l	'association *			publique
Description co	mplémentaire			
Reconnue d'utilité pu	ıblique (RUP) ? 🕜 Oui 🔿 Non			
© Précédent			Enregistrer Suivar	nt 📀

CLIQUEZ SUR SUIVANT AFIN DE COMPLETER "VOTRE ADRESSE »

DEMANDE DE SUBVENTION - IDENTIFICATION suite

Adresse du demandeur	Rubriques :
Veuillez saisir l'adresse du demandeur 6	
Vous êtes domicilié : En France JACQUES	6 Adresse postale
adresse.data.gouv.fr	

CLIQUEZ SUR SUIVANT AFIN D'ACCÉDER A « REPRESENTANT LEGAL »

 Représentant légal Précédent 	7 Fonction
 Identification 	8 Civilité
Êtes-vous ce représentant ? * 🕜 Oui 💿 Non	
Fonction * - Votre choix - 7	
Civilité * - Votre choix - 8	

CLIQUEZ SUR SUIVANT UN « RÉCAPITULATIF APPARAIT » 10

DEMANDE DE SUBVENTION – RÉCAPITULATIF INFORMATIONS DU DEMANDEUR

Préambule	Votre tiers	Votre dossier	Récapitulatif
Contacts du demande	ur		Suivant 🛛
Veuillez saisir les informations concernant les re	eprésentants du demandeur		
Madame Larochecasse LAROCHEC/ Secrétain	\SSE 🖋		
Représentant légal 20 RUE DES BEGONIAS 84000 AVIGNON			
 07 15 23 54 12 Iarochecasse@gmail.com 			
© Précédent			← Creer un nouveau représentant Enregistrer Suivant ⊙

CLIQUEZ SUR « SUIVANT » POUR ACCÉDER AUX INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR L'OBJET DE VOTRE DEMANDE – C'EST VOTRE DOSSIER

Récapitulatif de vos informations

DEMANDE DE SUBVENTION – INFORMATIONS SPECIFIQUES

⊖ Précédent Suivant ⊙	
	1 Année
1 Exercice *	2 Objet
2 Objet de la demande de subvention *	3 Montant demandé
3 Montant *	Description de la demande :
Description de la demande	4 L'utilité de la
A quoi la subvention vous sera utile ? * 4 Public bénéficiaire (caractéristiques sociales, nombre, etc) * 5	5 Public bénéficiaire
6 Etes vous une association conventionnée ? * O Oui O Non Informations complémentaires	 6 Associations conventionnées Si vous cliquez sur oui vous
Localisations des actions	indiquerez la méthode d'évaluation, les indicateurs choisis, la durée de la convention
VILLE d'AVIGNON (dans sa globalité) 🔿 Oui 🔿 Non	

CLIQUEZ SUR « SUIVANT » POUR ACCÉDER A LA SUITE 12

DEMANDE DE SUBVENTION – INFORMATIONS SPÉCIFIQUES Suite



7 Localisation des actions



Moyens humains et ressources

- Nombre d'adhérents
- Nombre de bénévoles
- Nombre de salariés
- Nombre d'ETP
- Coût de la licence
- 13 Coût de l'adhésion

CLIQUER SUR SUIVANT POUR ACCÉDER AU « BUDGET PRÉVISIONNEL » 13

DEMANDE DE SUBVENTION – BUDGET PREVISIONNEL

Budget prévisionnel			
© Précédent			Suivant 🛛
 Dépenses 		• Recettes	
	Coût prévu		Financement prévu
60- ACHATS	0,00 € TTC	70- VENTE DE PRODUITS FINIS, DE MARCHANDISES, PRESTATIONS DE SERVICES	0,00 € TTC
Prestation de services		Vonte de produits finis, de marchandises,	
Achats matières premières et fournitures	1	2 BVENTIONS D'EXPLOITATION	0,00 € TTC
Autres dépenses		Etat (à détailler)	(
61- SERVICES EXTÉRIEURS	0,00 € TTC	Région(s)	@
Locations		Département(s)	
Charges locatives		Fonds européens	
Entretien et réparation		Intercommunalité(s)	
Assurance		Ville d'Avignon	

Ce budget prévisionnel est celui de votre association :

- 1 Si vous cliquez sur ce lien, vous avez la possibilité d'expliciter plus précisément la ligne financière. Exemple : achat matériel : achat bureautique papier...
- 2 Si vous cliquez sur ce lien, c'est que la ligne vous est inutile et elle disparait.

DEMANDE DE SUBVENTION - DOMICILIATION BANCAIRE

Ma domiciliat	ion bancai	re							
9 Précédent									Suivant
 Vous pouvez ajoute 	r une domicilia	ation banca	ire en rense	ignant le f	ormulair	e ci-des	sous :		
Domiciliation bancaire à l'étranger, hors SEPA	Oui ● No	n							
Titulaire du compte 🔺									
IBAN *									
BIC *									
• Veuillez joindre	votre relevé d'i	dentité ban	caire.						
Relevé d'Identité	Bancaire *								
								 Ajouter 	

CLIQUEZ SUR SUIVANT POUR ACCÉDER A «PIECES ADMINISTRATIVES »

DEMANDE DE SUBVENTION – PIECES ADMINISTRATIVES

Pièces		
© Précédent	Suivant 🔿	
Documents	Charte de la Vie Associative signée * 1	
Vous pouvez seulement déposer des documents avec les extensions suivantes:	Merci de télécharger ce document (modèle), de le signer puis de le mettre en pièces jointe	
.jpg, .gif	Lettre de demande de subvention adressée au Maire	Documents à joindre :
	O Ajouter	1 Charte
	Descriptif détaillée du projet + projet prévisionnel d'activité planning, lieu de réalisation (2 pages minimum) *	3 Descriptif
	O Ajouter	4 Budget
	Budget prévisionnel de l'association *	
	O Ajouter	

CLIQUEZ SUR SUIVANT POUR ACCEDER AU « RÉCAPITULATIF »

DEMANDE DE SUBVENTION – RÉCAPITULATIF

Préambule	Votre tiers	Votre dossier	Récapitulatif
_			
	🖾 Récapitulatif des	informations saisies	
📃 * Je déclare su	ır l'honneur l'exactitude des information	s fournies.	

1 Vous avez la possibilité d'obtenir et d'imprimer un récapitulatif de la demande pour <u>vérification avant la</u> transmission

CLIQUER SUR « TRANSMETTRE » POUR ACCÉDER A VOTRE « RÉCAPITULATIF PERSONNEL »

DEMANDE DE SUBVENTION – RÉCAPITULATIF suite

Récapitulatif de la demande	
emande de Subvention pour le fonctionnement global de votre as	sociation
Informations générales	Imprimer
Exercice :	2019
Objet de la demande de subvention :	JACQUES
Montant : Description complémentaire :	10 000,00 € JACQUES
Votre tiers	
Identification	
JACQUES	Adresse principale
SIRET : 117731547 88722 Je suis ou je représente : Association Numéro RNA : W11111111 C 07 60 83 28 09 S jeanaymar880@gmail.com	bd jules ferry 84000 AVIGNON FRANCE

Voici un exemple de récapitulatif

CLIQUEZ SUR SUIVANT POUR ACCÉDER A « CONFIRMATION »

DEMANDE DE SUBVENTION - CONFIRMATION

Espace personnel	Assistant de dépôt d'une nouvelle demande	40	占 Jacq	
	1 - Demande de Subvention pour le fonctionnement global de votre association : Cor	nfirmation		
	Confirmation			
Vo	otre demande a bien été transmise.			
Construite de la construit de				
Vo	ous pourrez la retrouver et suivre son avancement en vous reconnectant sur ce site.			
		Terminer		

Votre demande de subvention a bien été transmise.

CLIQUEZ SUR « TERMINER »

Bonjour, Monsieur Dsi TESTEUR,

Votre demande en ligne a bien été enregistrée le 15 octobre 2019 sous la référence 00000054.

Vous trouverez en pièce jointe le récapitulatif des informations fournies.

Vous serez informé(e) par courriel de la prise en charge de votre demande.

Pour toute question complémentaire, nous vous invitons à envoyer un courriel au vie.associative@mairie-avignon.com à :

Vous pouvez suivre l'état de votre demande en vous rendant sur la page suivante : <u>https://les-aides.mgdis.fr/aides/</u>.

Cordialement

MGDIS

Vous recevrez un mail de confirmation

2 - APPELS A PROJETS CULTURE - PRÉAMBULE

Subvention d'Appel à projets - Culture

Critères d'éligibilité:

Sont éligibles :

• Les associations ayant au moins 1 an d'existence et dont le siège social est implanté à Avignon.

Ne sont pas éligibles :

- Les associations bénéficiant déjà d'une aide de la ville dans l'année en cours, sauf pour les associations soutenues dans le cadre de la politique de la ville.
- Les entreprises.
- · Les établissements d'enseignement artistique (public ou privé) et les établissements scolaires.
- Les événements à but commercial ou caritatif.

Critères de sélection:

Les dossiers éligibles seront sélectionnés selon les critères suivants :

- · Capacité du projet à lier différentes formes d'expression culturelle.
- Qualité artistique, culturelle et/ou pédagogique du projet, soutien à la création, à la diffusion, et/ou à l'exposition, démarche de professionnalisation.
- Caractère innovant du projet favorisant l'émergence d'expression et de pratiques culturelles.
- Actions en faveur de la diversification des publics, en particulier en direction des jeunes (public du PASS CULTURE) et/ou des seniors.
- Capacité du porteur de projet à s'inscrire dans une synergie avec d'autres acteurs culturels au sein du territoire.
- Ancrage du projet dans l'espace public en privilégiant les formes d'itinérance et l'implication des habitants dans le processus de création.
- Projets se déroulant de préférence hors période du mois de juillet.

Participation financière de la ville:

La ville apportera une participation financière au projet retenu plafonnée à :

Culture provençale	5 000 €
Arts visuels / Ecriture	7 000 €
Spectacle vivant	7 000 €

Une commission ad hoc composée d'élus, de représentants du Département Culture de la ville et d'une ou plusieurs personnalités qualifiées se réunira et rendra un avis consultatif sur l'ensemble des projets éligibles.

Renseignements au 04.90.16.32.38 ou par mail : vie.associative@mairie-avignon.com

Suivant Θ

Hormis la déclaration d'intention, les pièces administratives réclamées sont identiques à la demande de subvention pour le fonctionnement global.

CRITERES D'ÉLIGIBILITÉ

Eligibles :

- 1 an d'existence

Non éligibles :

- Association déjà financée dans l'année
- Les établissements d'enseignement artistique et scolaires
- Les évènements à but commercial ou caritatif

CRITERES DE SELECTION

Projet avec différentes formes d'expression Qualité artistique - culturelle Soutien à la création à la diffusion Démarche de professionnalisation Caractère innovant Diversification des publics Synergie avec d'autres acteurs Ancrage du projet Hors période du mois de juillet

3 - APPEL A PROJETS FONDS LOCAL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE – PRÉAMBULE

APPEL A PROJETS FONDS LOCAL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE DE LA VILLE D'AVIGNON

En 2018, la Ville d'Avignon a lancé son appel à projets sur les questions de prévention de la délinquance et de prévention de la radicalisation afin de permettre à tous les porteurs de projets de pouvoir proposer des actions innovantes devant répondre aux priorités d'emploi du FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance) et du Fonds Local de Prévention de la Délinquance de la Ville d'Avignon.

A ce titre, cette note de cadrage rappelle lesdites priorités ainsi que la procédure mise en place pour le dépôt et l'instruction des demandes de subvention pour 2020.

1. LES AXES STRATÉGIQUES DU FONDS LOCAL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

AXE 1 : LES PRIORITES NATIONALES

Les projets devront correspondre aux priorités définies dans le cadre de l'appel à projets du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance à savoir :

- Les actions à l'intention des jeunes en difficulté ou exposés à la délinquance.
- Les actions pour améliorer la prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales et l'aide aux victimes.
- Les actions pour améliorer la tranquillité publique.

Vous trouverez le détail de ces priorités dans le document cadre de la Préfecture du Vaucluse ; disponible sur le site internet de la Préfecture, qui précise à la fois les priorités ainsi que les modalités de financement et de dépôt des dossiers de demande de subvention.

La Ville d'Avignon pourra participer, sur ces axes prioritaires, par des financements complémentaires à la mise en œuvre de ces actions dès lors qu'elles obtiennent le soutien de l'Etat. Ces actions faisant l'objet d'une demande conjointe auprès de l'Etat et de la Ville devront faire apparaître clairement les diverses sources de financement en quote part du budget global de l'action.

AXE 2 : LES PRIORITES LOCALES

La Ville d'Avignon a défini deux priorités locales :

Hormis la déclaration d'intention, les pièces administratives réclamées sont identiques à la demande de subvention pour le fonctionnement global.

PRIORITÉS

- Soutien à la parentalité à la médiation familiale
- L'accès au droit à la citoyenneté
- La lutte contre la toxicomanie
- La prévention contre les conduites addictives
- La prévention contre la radicalisation
- Le développement de la prévention routière

4 - APPEL A PROJETS AVIGNON VILLE SOLIDAIRE - PRÉAMBULE

APPEL A PROJETS - Avignon Ville Solidaire :

A Avignon, 31% des habitants vivent avec des revenus inférieurs à 1026€, soit sous le seuil de pauvreté. La pauvreté fragilise plus spécifiquement les familles monoparentales. Les enfants concernés par la pauvreté de leur famille souffrent d'inégalités ainsi 38% des enfants âgés de 6 à 10 ans sont potentiellement en situation de vulnérabilité.

C'est pourquoi la Ville souhaite renforcer son action en faveur de la lutte contre les inégalités notamment en soutenant les associations dans leur engagement et leur mobilisation au quotidien.

Pour ce faire, depuis 2017, la Ville d'Avignon lance chaque année, un appel à projets destiné aux associations avignonnaises qui interviennent dans le champ de la solidarité.

Par le biais de cet appel à projets, la Ville souhaite encourager le renforcement de l'aide alimentaire, la lutte contre les discriminations, l'amélioration du vivre en ville avec son handicap, l'éducation pour vivre en meilleure santé et la lutte contre la précarité et l'isolement.

Les actions portées par les associations répondront à ces objectifs, elles s'inscriront ainsi dans l'ambition de la ville de favoriser et de développer les conditions d'un « Bien Vivre Ensemble ».

Critères d'éligibilité

Sont éligibles :

- Les associations ayant au moins 1 an d'existence et dont le siège social est implanté à Avignon. Ne sont pas éligibles :

- Les associations bénéficiant déjà d'une aide de la Ville dans l'année en cours ;
 -Les entreprises ;
- Les établissements d'enseignement (public ou privé) et les établissements scolaires;
- Les actions ou événements à but commercial.

Critères de sélection :

Les dossiers éligibles seront sélectionnés selon les critères suivants

THEMATIQUES

Les actions proposées doivent s'inscrire dans l'une des thématiques suivantes

- Renforcer l'aide alimentaire

- Lutter contre les discriminations
- Vivre la ville avec son handicap
- Eduquer pour vivre en meilleure santé

Hormis la déclaration d'intention, les pièces administratives réclamées sont identiques à la demande de subvention pour le fonctionnement global.

CRITERES D'ÉLIGIBILITÉ

Eligibles :

- 1 an d'existence

Non éligibles :

- Association déjà financée dans l'année
- Les établissements d'enseignements (public/privé) et scolaires
- Les évènements à but commercial

PRIORITÉS

- Aide alimentaire
- Lutter contre les discriminations
- Handicap
- Vivre en meilleure santé
- Lutter contre la précarité et l'isolement

CRITERES DE SELECTION

- Toucher un public vulnérable, éloignés des dispositifs d'accompagnement existants
- Perspective d'inclusion sociale des bénéficiaires
- Innovation sociale
- Synergie avec d'autres acteurs
- Aucune discrimination

5 - APPELS A PROJETS ATTRACTIVITE TERRITORIALE - PRÉAMBULE

APPELS A PROJETS - DÉLÉGATION ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

PREAMBULE

Pour l'année 2020, la Ville d'Avignon a souhaité mettre en place deux appels à projets dans le champ de l'attractivité territoriale pour l'attribution des subventions aux associations portant des actions, d'une part en matière de commerce de proximité et d'autre part en matière d'Economie sociale et Solidaire.

1)LES AXES STRATEGIQUES DE LA VILLE D'AVIGNON :

APPEL A PROJETS COMMERCE :

En adoptant son plan d'action stratégique pour le commerce de proximité et l'artisanat en avril 2017, la Ville d'Avignon a lancé une politique ambitieuse visant à soutenir l'activité commerciale et concourant à la redynamisation de son centre-ville.

Cette démarche a d'ailleurs été renforcée en 2018 à travers le programme Action cœur de Ville dont la Ville est lauréate.

Forte de ces actions et soucieuse d'affirmer le partenariat constructif mis en œuvre avec les associations de commerçants dans l'élaboration de ces démarches, la Ville d'Avignon souhaite mettre en place en 2020, un appel à projets pour l'attribution des subventions aux associations.

A travers son soutien aux associations de commerçants, la Ville souhaite plus particulièrement mettre en œuvre le volet animation de son plan d'action stratégique.

C'est pourquoi le présent appel à projets a vocation à financer prioritairement les actions d'animation, de promotion et de communication proposées par les associations de commerçants, tout au long de l'année et notamment à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Seront ainsi éligibles les projets portant sur :

- L'organisation et l'animation d'évènements visant à favoriser l'attractivité commerciale de la Ville tout au long de l'année
- La mise en place d'animations ou d'évènements à l'occasion des fêtes de fin d'année
- Les actions de communication et de promotion contribuant à valoriser l'offre commerciale de la ville et son attractivité
- APPEL A PROJETS Economie Sociale et Solidaire (ESS) :

L'Economie Sociale et Solidaire, est définie par la Loi du 31 Juillet 2014 qui reconnaît l'intérêt public d'un mode d'entreprendre différent, générateur de richesses économiques et de réponses aux besoins sociaux et environnementaux en plaçant l'être humain au cœur de la démarche économique.

Hormis la déclaration d'intention, les pièces administratives réclamées sont identiques à la demande de subvention pour le fonctionnement global.

CRITERES D'ÉLIGIBILITÉ Appel à projet commerce

- Animation d'évènements favorisant l'attractivité commerciale
- Evènements pendant les Fêtes de fin d'année
- Actions de communication et de promotion pour l'offre commerciale

Appel à projet ESS PRIORITES :

- Promotion de l'ESS
- Nouveaux modes de consommation
- Tiers lieux
- Alimentation durable

CRITERES DE SELECTION

- Structure associative
- Projet proposé

GLOSSAIRE

- BIC : Bank Identifier Code Il correspond au code d'identification de la banque.
- IBAN : International Bank Account Number Il correspond au numéro de compte bancaire international.
- NAF : Nomenclature d'Activités Française Il est attribué par l'INSEE (institut de statistiques) à chacun des secteurs d'activités économiques.
- RIB : Relevé d'Identité Bancaire.
- SIREN : Système Informatique pour le Répertoire des Entreprises.
- SIRET : Système d'Identification du Répertoire des Etablissements.